



## Annuler un contrat de formation

Par **tulinjulie**, le **07/02/2013** à **19:06**

Bonjour

aujourd'hui j'ai signé un contrat de formation pour un ans avec l'institut wall street.

Le prix au début m'était annoncer de 194€ /mois en suit 200€ plus mais je pouvais bénéficier d'une réduction étudiante donc j'ai signé le contrat et ils ont pris la photocopie de ma pièce d'identité. Parcontre j'ai donné ni le RIB ni justificatif de domicile.

et sur le contrat je vois 3190 € (incluant 130€ frais de dossier) avec une remise de 150 € 2711,5€ pour 12 mois. soit je ne sais pas calculé soit il y a une erreur.

En tout cas ça m'inspire pas de confiance et puis le prix ne correspond pas a mon budget donc j'aimerais annuler est ce que c'est possible sans avoir des problèmes?

Par **Celia76**, le **24/11/2014** à **13:45**

Bonjour,

J'ai le même soucis que vous. Avez-vous réussi à annuler votre contrat ?

Par **moisse**, le **24/11/2014** à **17:20**

Bonjour,

Il faudrait peut-être commencer à lire ce contrat, par exemple votre droit de rétractation ou, s'il

est déjà échu, vos conditions de résiliation.

Par **Celia76**, le **24/11/2014** à **17:58**

Bonsoir,

Je l'ai lu mais aucune close n'apparait concernant mes conditions de résiliations. J'ai donc contacté l'agence et obtenu un rendez-vous la semaine prochaine. Je ne faisais que me documenter sur internet pour voir si un cas similaire pourrait m'informer de ce qui m'attend.

Par **cissou87**, le **17/02/2015** à **17:02**

Bonjour Célia,

Avez vous pu régler le souci ? Moi ils me disent que je ne peux pas résilier puisque le contrat d'un an est fini. Cependant je dois encore payer pendant un an alors que je ne vais pas aux cours.

on devrait pouvoir résilier non ? Il est vrai qu'il faut bien lire un contrat mais leur méthodes sont à la limite de la légalité, lors de la première réunion de présentation de la formule de cours, tous les élèves, étaient choqués du changement de discours, par rapport au jour de l'inscription quand il a fallu payer. Un fois le contrat signé, la formation n'a plus autant d'attraits.

Par **Valentin vannier**, le **29/03/2018** à **11:40**

Bonjour j'ai le même problème, avez vous réussi à arrêter ?